

COMPTE RENDU

RÉUNIONS DE COORDINATION GT PERSONNES RELAIS U, HE, ESA

02-02-2022

TABLE DES MATIÈRES

01.	RENFORCEMENT DE L'ÉQUIPE	2
02.	SERVICES BOURSES	2
03.	EVOLUTION DU CADRE LÉGAL	2
04.	EVOLUTION DU DICTIONNAIRE DES DONNÉES ET COLLECTE ARTICLE 106	4
05.	PRÉPARATION D'UN VADE-MECUM/FAQs	4
06.	NORMALISATION DES TITRES D'ACCÈS ACQUIS À L'ÉTRANGER	5
07.	PROCHAINES RÉUNIONS VIRTUELLES	5

01. **RENFORCEMENT DE L'ÉQUIPE**

Mots clé : information

Suite à l'augmentation de la charge et de la complexité du travail lié à e-paysage, l'équipe sera renforcée par le recrutement d'un gestionnaire support et bases de données (anciennement appelé animateur de bases de données) et par une réaffectation interne d'un responsable processus et développements IT.

Actions à prendre : aucune

02. **SERVICES BOURSES**

Mots clés : DAPE

Le service SIEL-SUP DAPE va évoluer de façon à permettre un accès plus compréhensible aux données liées au traitement des recours en 2023 en présentant l'entièreté de l'historique détaillé. Le service SAPE restera fonctionnel dans la période transitoire et la version initiale de SIEL-SUP DAPE sera remplacée par la version modifiée à un moment de switch correspondant à une période creuse de l'année et convenue entre l'ARES, l'ETNIC et les EES qui utilisent le ws SIEL-SUP DAPE première version.

Remarques/réponses aux questions des personnes relais

- Si 57% des dossiers encodés ont été traités, y aurait-il moyen d'avoir une idée du nombre de dossiers encore à encoder ?

Actions à prendre :

L'équipe e-paysage va contacter la DAPE pour avoir l'information

03. **EVOLUTION DU CADRE LÉGAL**

Mots clés : décret e-paysage – arrêté d'exécution e-paysage

La cheffe de projet fait un état des lieux du parcours législatif de l'avant-projet e-paysage (cf tableau de synthèse ci-dessous)

Etape	Agenda (prévisionnel)	Etat des lieux
Première lecture au gouvernement	Décembre 2021	Réalisé
Demandes d'avis à l'ARES	Décembre 2021	Réalisé
Collecte des suggestions/commentaires des EES/Copil	Janvier 2022	Réalisé

Concertations (PO, étudiants, syndicats)	Janvier – février 2022	En cours
Avis de l'Autorité de protection de données (APD)	Février 2022	
Avis du conseil d'état	non communiqué	
2e et 3e lecture au gouvernement	Avril - Mai 2022	
Fin du parcours législatif	Juin 2022	

L'avis de l'ARES passe en CA le 15 février et sera consultable en ligne à l'URL <https://www.ares-ac.be/fr/a-propos/instances/conseil-d-administration/avis>. Le décret prévoit la mise en place d'un arrêté d'exécution qui doit prévoir les modalités de mise en application. Une première réflexion sur les modalités est proposée dans la dia 12.

Un suivi sur l'évolution du décret et de l'arrêté d'exécution sera effectué en GT.

Remarques/réponses aux questions des personnes relais

- Dans les mesures transitoires, l'envoi des diplômés depuis 2014-2015 ne figure pas. Il serait nécessaire de l'ajouter.
- La récupération de liste d'inscrits à partir de SIEL-SUP entre partenaires de co-diplômation est prévue et correspond aux listes actuelles transmises par fichier xls
- De manière globale, se pose la question de la reconnaissance en tant que source authentique des EES. L'exemple type est le nombre de crédits acquis. Cette donnée, actuellement vérifiée par les com/del, sur base du bulletin de l'étudiant (en HE et en ESA) devrait encore faire l'objet d'une vérification dans la mesure où l'EES qui la fournit est source authentique.
- A partir du moment où les com/del ont accès à l'application à tout moment dans le cadre de leur mission et non plus à des moments précis comme actuellement, l'arrêté devrait préciser les agendas pour lequel les données doivent être complétées et le cas échéant, les pénalités potentielles si leur niveau de complétude/qualité est jugé insuffisant

Actions à prendre :

- Prévoir l'ajout de la mesure transitoire relative au diplômés depuis 2014-2015 dans l'avis de l'ARES
- La proposition d'avant-projet devrait être complétée par les remarques liées aux échéances et pénalités
- La question du statut de source authentique lié aux EES et ses conséquences sur les données doivent être ramenées en GT com/del et en comité de pilotage

04. EVOLUTION DU DICTIONNAIRE DES DONNÉES ET COLLECTE ARTICLE

106

Mots clés : collecte statistique – dictionnaire des données

Le dictionnaire des données, qui constitue le catalogue des données échangées et donc disponibles dans le système, doit être revu pour 2022-2023 pour les raisons suivantes :

- Les EES ont relevés des erreurs, imprécisions, manquement qui doivent être corrigées

- Des valeurs ont été ajoutées à la valeur coche (pour distinguer une valeur non fournie d'une valeur non applicable)
- Une analyse doit être effectuée pour estimer l'impact potentiel de la nouvelle version du décret paysage sur les données (ajouts, modifications, suppression) ou sur les valeurs des données
- L'objectif est de
 - o stabiliser le dictionnaire pour plusieurs années académiques
 - o limiter les adaptations du dictionnaire pour 2022-2023 pour éviter des développements informatiques pour la dernière année

Remarques/réponses aux questions des personnes relais

- De nombreuses remarques sont faites sur l'usage du dictionnaire SIEL-SUP sur la collecte article 106 des com/del HE/ESA (aussi bien de la part des équipes IT que de la part des équipes métiers). Il est relevé les points suivants :
 - o L'augmentation du nombre de données collectées
 - o La non adhésion aux définitions du dictionnaire
- Les universités souhaitent quant à elle être informées de la forme de cette collecte pour 2021-2022 pour la mi-février
- Les universités informe l'équipe e-paysage qu'une réflexion sur la correspondance entre le dictionnaire CRef et le dictionnaire SIEL-SUP est en cours au CRef et que le cas échéant, elles solliciteront l'équipe e-paysage.
- L'ARES informera le comité de pilotage sur le souhait de limiter les modifications de la collecte pour sa dernière année en 2022-2023

Actions à prendre :

- L'équipe e-paysage remonte les observations relatives au dictionnaire des données et à la collecte 106 auprès du comité de pilotage e-paysage

05. **PRÉPARATION D'UN VADE-MECUM/FAQS**

Mots clés : information – mise à jour au fil de l'eau – études de cas

La proposition est de concevoir un document explicatif sur l'encodage et la mise à jour des données pour aider à la fois le personnel administratif et le personnel IT.

Remarques/réponses aux questions des personnes relais

- L'ensemble des GT trouve la démarche intéressante.
- Sur la forme, il est demandé que soit prévu un document structuré de format imprimable mais permettant néanmoins une recherche aisée.

Actions à prendre :

- Il est demandé aux différents GT de collaborer à l'identification des cas à détailler et de faire des propositions via le système de support
- L'équipe e-paysage va travailler sur l'outil durant les prochains mois et fera des propositions aux différents GT

06. NORMALISATION DES TITRES D'ACCÈS ACQUIS À L'ÉTRANGER

Mots clés : normalisation - référentiels

La proposition est d'entamer une réflexion sur la constitution d'une base de connaissance des titres obtenus à l'étranger et des EES qui les délivrent.

Remarques/réponses aux questions des personnes relais

- L'ensemble des GT trouve un intérêt à condition de bien cerner un périmètre gérable
- Actuellement, chacun gère de son côté la problématique
- Si l'utilisation de nomenclatures communes des EES est envisageable via ETER et WHED, il faut tenir compte des EES privés et veiller à pouvoir compléter les nomenclatures internationales
- Il est également fait mention du fait que les données relatives aux EES ne sont pas à jour dans WHED et qu'il faut tenir compte que c'est peut-être le cas pour d'autres pays.
- Sur la partie relative aux titres, il est sans doute très difficile d'établir des tables de correspondances et de les maintenir et il est de la prérogative du Jury de valoriser ou pas les crédits acquis en dehors de la CF. Il faut donc sans doute privilégier l'idée de caractériser les titres plutôt que d'essayer d'établir des correspondances (domaines d'études, niveau etc)
- Il est également proposé de commencer l'analyse par les situations les plus fréquentes et pour lesquelles il y a des points communs avec l'ES de la CF
 - o France (BTS, concours, cours préparatoires, ...)
 - o Afrique
- Une présentation du fonctionnement du système d'études supérieures en France serait intéressant

Actions à prendre :

- L'équipe e-paysage va revenir auprès du GT com/del suite aux retours des GT
- Une proposition de suivi de la question sera faite aux prochains GT personnes-relais
- La cellule e-paysage prendra contact avec la direction des affaires internationales de l'ARES pour organiser une présentation du fonctionnement du système d'études supérieures en France

07. PROCHAINES RÉUNIONS VIRTUELLES

- GT personnes relais universités – 11/03 de 10 à 12h
- GT personnes relais HE – 17/03 de 10 à 12h
- GT personnes relais ESA – 18/03 de 10 à 12h